


5.00 crédits	30.0 h + 22.5 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	Jacquemart Anne-Laure ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cours de biologie BAC1 et 2, LBIRF2104 (phytosociologie)
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> · Gestion des milieux : législation, état des lieux N2000, principes de restauration et gestion des milieux ouverts · Gestion des espèces-gibier : législation, méthodes de monitoring, équilibre agro-sylvo-cynégétique, contrôle des populations (plan de chasse) · Gestion des espèces : méthodes de monitoring et de surveillance, évaluation d'états de conservation, identification des besoins écologiques des espèces, caractérisation des relations espèces-habitats
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>a. <u>Contribution de l'activité au référentiel AA (AA du programme)</u> Connaître et comprendre un socle de savoirs scientifiques dans le domaine de la gestion des milieux et des espèces (M1.2) Mobiliser des savoirs en ingénierie de manière critique face à un problème complexe dans le domaine de l'environnement, en intégrant des processus à différentes échelles de la parcelle aux régions, en pouvant se focaliser sur des espèces particulières (M1.4, M2.4)</p> <p>b. <u>Formulation spécifique pour cette activité des AA du programme (maximum 10)</u></p> <p>1 A la fin de cette activité, l'étudiant est capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> · De présenter et comparer différentes techniques de restauration et gestion de milieux ouverts · De proposer les techniques adéquates pour le suivi de populations d'espèces et de gibier dans leurs milieux · D'élaborer des plans de tir objectifs et bien argumentés, valablement opposables à ceux élaborés par les conseils cynégétiques · De connaître les principales approches pour caractériser l'état de conservation des espèces et d'identifier leurs habitats favorables
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation comportera des activités d'évaluation continue (relevés de terrain ou autre) et un examen final. Les modalités exactes de ces différentes activités d'évaluation seront communiquées lors des premières semaines de cours. En cas d'échec, seul l'examen final fera l'objet de la session d'août, tandis que les notes de l'évaluation acquises pendant l'année seront conservées"
Méthodes d'enseignement	Cours magistral Excursions et séminaires
Contenu	Analyse de la végétation - Rappels : phytogéographie, aires de distribution des espèces, zones biogéographiques de Belgique, écologie des espèces - Analyse en analyse de la végétation : approche physiognomique (nomenclature N2000, espèces indicatrices) et approche dynamique - Analyse phytosociologique : principes, techniques de relevés et analyses statistiques, IndVal - Relevés de terrain : apprentissage des techniques en forêts diversifiées (hors plantations). Gestion des milieux et des espèces - Principes de restauration et de gestion: historique, législation, actualités ; en ce compris (liste non exhaustive) : restauration morphologique des cours d'eau, restauration des continuités écologiques (aquatiques et terrestres) et restauration du fonctionnement des zones humides. - Surveillance et monitoring de la biodiversité : principes et techniques, monitoring d'espèces - Milieux ouverts d'intérêt communautaire ou régional (pelouses calcicoles, landes et tourbières, prairies de fauche) - Milieux fermés d'intérêt communautaire ou régional (forêts alluviales, aulnaies marécageuses, forêts de ravins hygrosclaphiles, boulaies tourbeuses) et tous types de forêts hors plantations (hêtraies acidiphiles, neutrophiles, calcicoles ; chênaies charmaies ; chênaies frênaies ou chênaies de substitution).

Ressources en ligne	Moodle
Bibliographie	<p><u>Support(s) de cours obligatoires</u> Jacquemart A.-L. & Descamps C. 2023. Flore écologique de Belgique.</p> <p><u>Supports de cours facultatifs</u> Livres de référence sur l'analyse de la végétation et la gestion des milieux et des espèces</p>
Autres infos	<p>La participation aux quatre journées complètes de terrain (excursions) est obligatoire et ne peut faire l'objet d'aucune dispense partielle. Ainsi, chaque étudiant inscrit à ce cours suivra 22 heures de cours théoriques, complétées par quatre journées entières de sorties de terrain, et ce quel que soit son programme d'études.</p> <p>Toute absence injustifiée entraîne une pénalité à la note finale.</p> <p>En cas d'absences répétées même justifiées, l'enseignant peut proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à l'UE en respect de l'article 72 du Règlement général des études et des examens.</p>
Faculté ou entité en charge:	AGRO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : bioingénieur en gestion des forêts et des espaces naturels	BIRF2M	5		
Master [120] : bioingénieur en sciences et technologies de l'environnement	BIRE2M	5		